



**A VENDRE
VILLA
79,82 m² env.**

**PRINCESS LOUISE
HARDELLOT PLAGE**

495 000 euros

DESCRIPTION

Villa neuve 'Princess Louise' à deux pas de la pinède et de la plage - Copropriété composée de 2 bâtiments, lot A comprenant 5 Villas et lot B 4 Villas

Découvrez cette villa semi-mitoyenne de 79,82 m², composée d'une entrée avec cellier, un w.c, cuisine équipée ouverte sur le salon/séjour de 32 m² donnant accès à la belle terrasse et au jardin clos de 195 m².

À l'étage 3 chambres, une salle de douche et w.c indépendant.

2 places de parking - Abris Vélo

Livraison 2ème trimestre 2023

Vente en VEFA - Frais de notaire réduits (2.5%)

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

RÉFÉRENCE

Référence : **133**

SURFACES PRINCIPALES

Habitable :	79,82 m² environ
Terrain :	195 m² environ
Terrasse :	11,7 m² environ

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Pièces :	4
Chambres :	3
Cuisine :	EQUIPEE
Principal revêtement de sol :	Carrelage
Chauffage :	INDIVIDUEL/GAZ
Eau chaude :	INDIVIDUEL/Chauffe eau gaz

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Prix de vente :	495 000 euros
Honoraires à charge :	du vendeur

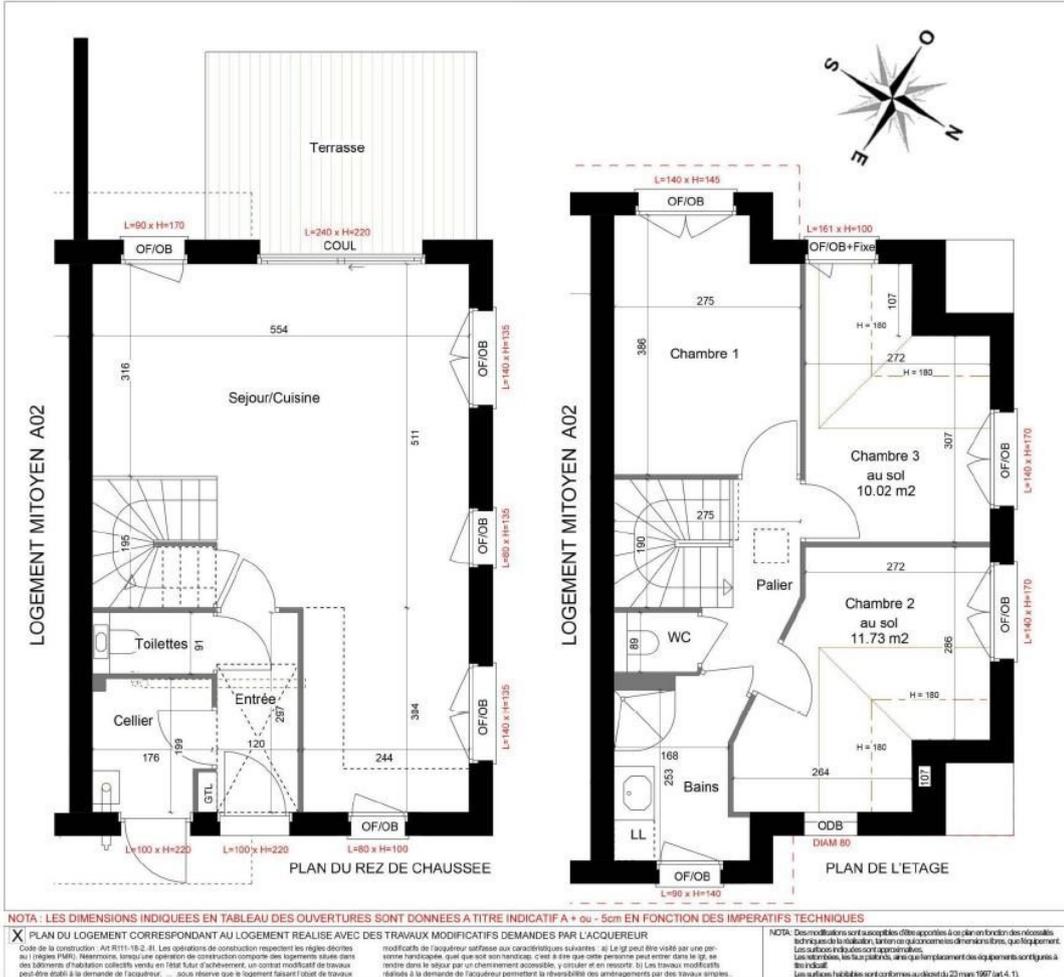
ENVIRONNEMENT / EMPLACEMENT

Proche de :
- Proche commerces

PROGRAMME

Nom du programme :	PRINCESS LOUISE
Etat du programme :	Lancement commercial
Date de livraison :	mai 2023
Forme de livraison :	Clé en main





Villas Princess Louise



Type	Villa	N°	Parking
T4	A	01	01-02

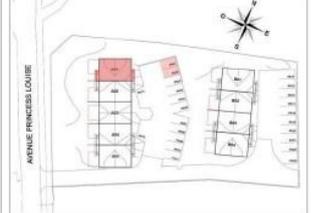


Tableau des surfaces habitables	
Sejour/Cuisine	32,88 m ²
Entrée	3,56 m ²
Toilettes	1,62 m ²
Cellier	3,28 m ²
Chambre 1	10,19 m ²
Chambre 2	10,28 m ²
Chambre 3	8,58 m ²
Bains	4,75 m ²
Palier	3,56 m ²
WC	1,12 m ²

Surface habitable totale	79,82 m²
Surface Terrasse	11,70 m²


 03.21.91.82.86
 contact@agencemortier.fr
 Place de Bournonville
 62152 HARDELLOT



X PLAN DU LOGEMENT CORRESPONDANT AU LOGEMENT REALISE AVEC DES TRAVAUX MODIFICATIFS DEMANDES PAR L'ACQUEREUR.
 Soit de la construction. Art R111-19-2. II. Les opérations de construction respectent les règles de construction au (régime PMR). Néanmoins, toute une opération de construction composée des logements situés dans des bâtiments d'habitation collectifs venant en l'état final d'achèvement, un contrat modificatif de travaux peut être établi à la demande de l'acquéreur. ... sous réserve que le logement fasse l'objet de travaux modificatifs de l'acquéreur suffisants qui caractérisent substantiellement le logement réalisé par une personne handicapée quel que soit son handicap, c'est à dire que cette personne peut entrer dans le logement dans le séjour par un cheminement accessible, y compris si ce cheminement est réalisé à la demande de l'acquéreur permettant la réversibilité des aménagements par des travaux simples.

NOTA: Des modifications ont été apportées aux OF/OB apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, notamment qu'elles soient dimensionnelles, que l'équipement des surfaces indiquées soit appropriées.
 Les surfaces habitables sont conformes aux dispositions des dispositions relatives à l'accessibilité.
 Les surfaces habitables sont conformes au décret n° 231 mai 1967 (art. 4, 1).

NOTA: La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
 Frédéric Quéteillard Architecte Date : Juillet 2021

